

COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
du mercredi 8 février 2017

Présents : Mmes E. ROLAND – N. ROS – Mrs M. ARNOULT – D. BEAULIER – E. BEDU – A. BOYER – A. DHUIVONROUX – R. FLAMENT – P. POMMIER – L. THOMAS - A. TUISAT

Excusés : Mme V. BURY - M. D.COUTELLIER

Assistent : M. J. ROS Président d'honneur
– Mme A. GERARDIN – M. F. GILLES Salarié(e)s

1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°1 / 2017 DU 12 JANVIER 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°/ COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CONVENTION CROS/CDOS :

- Courrier envoyé le lundi 30 janvier, après modifications suite aux demandes pour une rédaction plus "apaisée". Une synthèse a été faite, visant à rester dans la ligne de ce qui avait été décidé auparavant.

- La convention était jointe à ce courrier ainsi que les émargements de formation "BasiCompta" du 2^{ème} semestre 2016. Pas de retour pour l'instant.

3°/ TRESORERIE : RÉSULTATS 2016, PROJETS 2017

- Résultat à l'équilibre pour 2016. On note une baisse des recettes mais des économies ont été réalisées sur les dépenses (moins d'heures supplémentaires effectuées, une location de bureau en moins, réduction des frais de déplacement).

- Le prévisionnel est bâti avec ce qu'on peut encore économiser et ce qui est incompressible, et avec un effort sur les recettes (augmentation des formations) pour que le budget soit équilibré. Dépenses à noter : un(e) stagiaire en communication, l'aménagement RQTH du bureau d'Adeline GERARDIN. Il ne faut pas oublier que l'aide à l'emploi d'un poste va diminuer d'année en année.

Il faudra expliquer l'ensemble lors de l'AG.

Des remerciements sont adressés à Michel ARNOULT pour tout le travail effectué pendant toutes ces années, depuis le 23 Octobre 1980 et en qualité de Trésorier Général depuis le 26 Octobre 1981.

4°/CANDIDATURES 2017-2020

Date butoir dans deux jours, le 10 février. 12 candidatures reçues ou annoncées à ce jour (8 février). La candidature d'Alain BOYER en tant que personne qualifiée (Article 7 §4) est présentée et validée à l'unanimité par le comité directeur.

5°/ ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le rendez-vous est fixé à 17h pour la préparation.

L'accueil sera assuré par deux élus (Emmanuel BEDU et Daniel BEAULIER).

Rapport moral rapide (Alain BOYER).

Rapports d'activités : CNDS/CRIB/Vacances Olympiques et Sportives...

Pas de relevé des représentations du CDOS du Loiret pour les invitations reçues. Il est nécessaire de se recentrer sur les activités de terrain.

Aspect financier : vote en trois blocs, à main levée sauf si le vote à bulletin secret est expressément demandé.

Questions diverses. Si aucune n'est reçue avant le 10 février, ce point sera annulé.

Présentation des candidats : sur écran (avec Nom Prénom discipline + photo). Chaque candidat se lèvera lors de cette présentation sur écran.

Vote sous la houlette de Daniel BEAULIER et de deux personnes volontaires sollicitées dans la salle, Les votants se déplacent par ordre alphabétique des disciplines. On ne promène pas les urnes.

Pendant le dépouillement, une vidéo sur « Paris 2024 » sera diffusée.

Interruption de séance de l'Assemblée générale pour l'élection du président, à bulletin secret, par les nouveaux élus, qui se seront retiré(e)s.

Annonce à l'Assemblée et vote des représentants départementaux.

Election des vérificateurs aux comptes.

Remise de la médaille d'honneur du CDOS du Loiret.

Buffet à prévoir.

6°/ CNDS

Didier COUTELLIER devait donner les informations mais il est absent. On peut signaler : une diminution sur l'emploi (petite) la 1^{ère} année puis elle s'accroît pour disparaître la 4^{ème} année pour le 2^{ème} ESQ. Il faudra donc trouver des recettes supplémentaires pour compenser.

Un rendez-vous est prévu le 20 février avec Guillaume Pichard pour les modalités du CNDS 2017 dans le Loiret.

La réunion d'information auprès des comités est fixée le 3 mars à la maison des sports d'Olivet.

7°/ CNOSF - ASSISES DE MONTPELLIER, NOUVEAUX STATUTS

Alain Boyer était à Montpellier. C'est l'option 1, soutenue par la Commission des territoires du CNOSF, qui a été choisie pour les statuts, sur huit propositions, avec 37% des voix. Les nouveaux statuts devraient arriver prochainement (un comité exécutif et une instance consultative). Ils seront à mettre en application dans quatre ans.

8°/ VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES

La reconduction de l'action à Bazoches-Les-Gallerandes n'est pas certaine. Pas de réponse malgré l'envoi de la convention.

Triguères et Courtenay, regroupées sous la même communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2017, sont partants, pour les vacances de printemps, sur les deux lieux ainsi que pour la semaine de juillet. En août, les animations se dérouleront à Triguères seulement.

Marcilly-en-Villette a pris contact. A suivre.

En discussion, un projet avec le comité de cyclisme au vélodrome de Saint-Denis-de-L'Hôtel.

10°/ BASICOMPTA FORMATION

Un rappel : * Coût de formation : il renvoie à la préparation logistique, la durée, la complexité et le nombre d'outils pédagogiques utilisés (matériel audiovisuel et documentation. La formation est donc entièrement GRATUITE car son coût est pris en charge par la Région Centre-Val de Loire, via le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire.

* Frais de gestion mutualisés : cela comprend la gestion des formations (secrétariat, comptabilité, etc.), les frais de déplacements engendrés par les formations délocalisées sur tout le département, les repas (éventuels des formateurs), les coûts liés à la préparation des cours, au perfectionnement des formateurs, à la recherche et à l'actualisation des contenus, et les coûts liés à la promotion des formations (publicité, promotion, diffusion).

Juridiquement, la perception de frais de gestion ne remet pas en cause la gratuité. Les frais de gestion étant juridiquement autorisés, le comité directeur valide donc à l'unanimité un montant de 15 euros de frais de gestion (un tableau de simulation avec plusieurs propositions a été préparé pour aider à la compréhension et à la prise de décision).

Pour le PSC1, il s'agit d'une formation certifiante, avec la délivrance d'une certification de compétences officielle. Nous poursuivons nos recherches pour la réorganisation des formations PSC1, afin de satisfaire plus de licencié(e)s.

10°/ NATURE OLYMPIQUE

- Course d'orientation : le 5 mars. C'est une journée spécifique à l'île Charlemagne (Saint-Jean-Le-Blanc), avec une « chasse à la balise » et un atelier « balise-chronométrage » comme en club (l'une en version papier l'autre en électronique).

- Tir à l'arc : le 1^{er} mai lors du concours de « tir en campagne » de la Compagnie d'arc d'Amilly dans le parc de la Pailleterie (Amilly - 45). L'organisation est à prévoir.

11 / POINT SUR LES STAGIAIRES

- Un jeune stagiaire de seconde bac pro, option gestion administrative, a été présent 3 semaines.

- Le stagiaire en communication qui avait fait acte de candidature ne vient finalement pas, ayant opté pour une autre structure, car retenu plus rapidement, mais il a proposé une camarade. Pas de contact pour l'instant.

12/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Aucune nouvelle du Conseil régional suite à notre demande de rendez-vous.

Les remerciements du Comité directeur sont adressés aux élus ne se représentant pas (Michel ARNOULT, Daniel BEAULIER, Véronique BURY, Laurent THOMAS, André TUISAT).

Le nouveau Comité directeur se réunira en mars (date à définir).

Le secrétaire général
en charge de la présidence par intérim,



Alain BOYER